

# News

## mars 11



Asmo Kalpala  
Président

**Pour le secteur de l'assurance et pour notre association, 2010 fut une année chargée. D'importantes discussions ont eu lieu dans de nombreux domaines clés et la défense de nos intérêts s'est avérée ardue. Grâce aux efforts inlassables de l'AMICE et de ses membres, ce travail a porté ses fruits et quand je repense à l'année 2010, je suis fier des succès engrangés.**

L'appel au respect du principe de proportionnalité dans la conception et l'application du cadre Solvabilité II n'est désormais plus le fait isolé des petites entreprises du secteur mutuel et coopératif puisque l'ensemble du secteur a maintenant épinglé ce principe comme un des facteurs clés du succès du projet. La directive Omnibus II ouvre la possibilité de véritables négociations sur l'adoption de mesures de transition concernant plusieurs aspects clés du nouveau cadre législatif. Tous les assureurs, grands ou petits, réclament également une modification radicale des obligations d'information, excessivement lourdes.

Nous avons lancé un volet d'actions pour les nombreuses petites et moyennes sociétés membres directs de l'AMICE et celles, plus nombreuses encore, qui adhèrent par l'intermédiaire de leur association nationale d'assureurs mutuels. Deux séminaires consacrés aux grands défis soulevés par Solvabilité II et à la manière de les relever ont attiré chacun plus de 60 participants.

Dans le domaine de la gouvernance, les nouvelles règles de l'OCDE et de l'IAIS applicables aux assureurs comportent des passages (proposés et rédigés en coopération avec l'AMICE) spécifiquement adaptés au statut particulier des mutuelles et des coopératives. Ces règles imposent notamment aux législateurs et contrôleurs nationaux de tenir compte des spécificités de la gouvernance des sociétés mutuelles et coopératives.

Enfin, la Commission européenne et le Parlement européen ont décidé de se pencher sur le modèle d'entreprise mutualiste ainsi que sur l'importante contribution que le secteur mutuel et coopératif des services financiers peut apporter à l'économie. Le Parlement est en train de mener une étude sur «les sociétés mutuelles du XXI<sup>e</sup> siècle» et la Commission entamera en 2011 une étude approfondie sur la situation des mutuelles dans tous les États membres. L'AMICE sera impliquée dans ces deux projets.

Je le répète, l'AMICE peut être fière de ses accomplissements. En 2011, il faudra encore améliorer l'action d'information et de rapprochement avec nos membres et plus particulièrement, par le biais des membres de l'AMICE, avec les quelque 1500 membres indirects de notre association. Incontestablement, l'AMICE peut faire progresser les choses, au nom et dans l'intérêt commun de ses membres.

*Asmo Kalpala*

### → Dans ce numéro

- Editorial du Président ..... Page 1
- La RSE pour les PME ..... Page 2
- Second séminaire PME sur le thème de Solvabilité II. .... Page 2
- Taskforce Solvabilité II ..... Page 3
- Mutuelles et Marketing ..... Page 3
- Nominations au sein d'EIOPA. .... Page 3
- L'Acte pour le marché unique. .... Page 4
- Séminaire réassurance ..... Page 4
- Taskforce RSE ..... Page 4
- Séminaire sur les risques futurs ..... Page 4
- Calendrier de l'AMICE. .... Page 5

# «Faire en sorte que le comté de Halland soit un lieu sûr pour y vivre et y travailler»

**Nous avons rencontré Johanna Stakeberg, responsable RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) auprès de la mutuelle Länsförsäkringar Halland, une des 24 mutuelles régionales suédoises qui forment la Länsförsäkringar Alliance. Johanna est titulaire d'une licence en travail social et d'une maîtrise en criminologie.**



Johanna Stakeberg

*Qu'est-ce qui a poussé la mutuelle Länsförsäkringar Halland à s'investir dans la RSE?*

Notre entreprise est une entreprise locale, détenue par ses clients et établie dans leur environnement de vie et de travail. Le comté de Halland compte 300 000 habitants, dont 110 000 sont assurés chez nous. Nous fournissons évidemment une assistance en cas de sinistre, mais vu que nous préférons que ces sinistres ne se produisent pas, nous misons sur la prévention. Outre les actions préventives auprès de nos clients, nous agissons aussi à travers des initiatives de prévention dans la communauté. Nous estimons qu'il est important de travailler avec

d'autres afin d'établir un niveau de vie le plus élevé possible pour la population du comté de Halland. Ce rôle sociétal de l'entreprise s'est consolidé en 2006 avec ma nomination au poste de responsable RSE.

*Quel est aujourd'hui l'objectif du travail réalisé en matière de RSE?*

Notre engagement social a comme objectif d'influencer les attitudes, valeurs et comportements en vue d'augmenter la sécurité et de réduire les risques de criminalité, de préjudices ou d'accidents. Länsförsäkringar Halland entend protéger la santé de la population du comté et promouvoir une société durable à long terme. L'engagement social de Länsförsäkringar Halland repose sur les principes de vigilance et d'assistance. Nous soutenons des projets, des entreprises et des activités qui contribuent au meilleur intérêt général.

*Pourriez-vous nous donner un exemple précis?*

Les bacs d'épandage pour éviter les routes glissantes. En période hivernale, des bacs d'épandage sont à la disposition de la communauté partout dans le comté. Nous avons des accords avec toutes les municipalités et associations routières, qui sont responsables des bacs (remplissage, entretien, etc.) que nous achetons (environ 250 euros). Autre exemple: «Vigilance de quartier», un projet de prévention de la criminalité qui réduit de 25 % les risques de cambriolage. Chaque lundi soir, Länsförsäkringar et les services de police locale donnent une formation aux habitants de différents quartiers, clients ou non de notre société. Tout le monde y gagne.

*Que pensent vos assurés de l'engagement de Länsförsäkringar Halland dans la RSE?*

Tout récemment, 240 clients provenant de trois régions différentes du comté ont été interrogés sur leurs connaissances et perceptions de notre travail en matière de RSE. Un client sur trois avait connaissance de ce travail. Sachant que nous n'avons jamais fait de publicité active à ce sujet, c'est un résultat plutôt positif. Mieux encore, 95 % des clients ont soutenu la décision de l'entreprise de consacrer des fonds au travail de prévention au cœur de la société, en particulier dans le domaine de la criminalité.

*Votre travail en matière de RSE est-il soutenu par toute l'entreprise?*

Il est important que ce travail soit intégré dans les activités de base et que toute l'entreprise se sente concernée. Le conseil d'administration de Länsförsäkringar Halland a défini le travail en matière de RSE comme étant l'adoption de mesures préventives à long terme combinant les intérêts de l'entreprise et de la communauté à augmenter la sécurité (réduire les risques de criminalité, de préjudices et d'accidents) et à améliorer la qualité de vie (promouvoir la santé et l'environnement).

Pour résumer ce qui motive l'engagement social de Länsförsäkringar Halland, je dirais:

- que cet effort s'inscrit parfaitement dans le concept commercial et la vision de l'entreprise,
- que nos clients sont propriétaires de l'entreprise et que celle-ci a une envergure locale,
- que la RSE crée une valeur ajoutée pour les clients, les employés et les habitants du comté de Halland,
- que cet engagement augmente la compétitivité de l'entreprise sur le marché.

Nous vendons des services d'assurance et bancaires, mais nous vendons aussi la confiance nécessaire ... pour concrétiser notre vision: ... Faire en sorte que le comté de Halland soit un lieu sûr pour y vivre et y travailler!

## Second séminaire PME sur le thème de Solvabilité II

**Le 8 décembre 2010, des membres de l'AMICE se sont retrouvés en séminaire à Hambourg et ont fait part de leurs doutes quant à la fiabilité de l'exercice QIS5.**

Malgré les conditions hivernales difficiles, les assureurs mutuels et coopératifs ont une fois de plus été nombreux (60 participants provenant de 12 pays) à participer à ce séminaire organisé pour les petites et moyennes entreprises membres de l'AMICE (l'événement faisait suite à un premier séminaire, très réussi, organisé à Paris le 12 février 2010. Voir le bulletin de l'AMICE de mars 2010).

Solvabilité II étant sans doute actuellement le principal sujet de préoccupation des sociétés d'assurance — et plus spécialement des petits assureurs —, le programme du séminaire comportait des sessions sur les trois piliers du nouveau cadre législatif, les mesures d'exécution de niveau 2, un bref aperçu des régimes d'exemption actuels et une discussion sur la réalisation et les premiers résultats de l'exercice QIS5. Nonobstant la diversité des points de vue et expériences, les conclusions furent unanimes: le modèle actuel est beaucoup trop instable, met une pression immense sur les ressources internes et ses approches relatives aux risques de contrepartie, de souscription en santé et catastrophes, de même que celles concernant les primes futures et le taux d'actualisation.

Mais il y a eu aussi un message encourageant de Swiss Re: l'évaluation de l'actif et du passif basée sur le risque est conforme à la gestion intégrée des risques des réassureurs, conduira à une gestion moderne et performante des risques et apportera une plus grande transparence.

Jan Parner, qui préside les travaux du CEIOPS/EIOPA relatifs au pilier V (II + III), a adressé un message clair à propos de l'ORSA: le conseil d'administration d'une entreprise d'assurance doit **savoir** trois à cinq ans à l'avance que l'entreprise «a les moyens» de son plan stratégique (en tenant compte des accidents de parcours) et comment l'entreprise exécutera ce plan.

Les membres de l'AMICE étaient venus pour récolter de nouvelles informations et rencontrer des collègues. À voir le feedback des participants, ces attentes ont été largement comblées. Les participants ont d'ailleurs souhaité que l'AMICE organise de nouvelles rencontres afin de poursuivre les échanges sur les meilleures pratiques de mise en œuvre de Solvabilité II ainsi que les discussions sur les solutions possibles à des problèmes spécifiques.

Toutes les présentations, ainsi qu'un résumé des débats (en anglais et en allemand), sont accessibles dans l'espace réservé aux membres du site internet de l'AMICE.

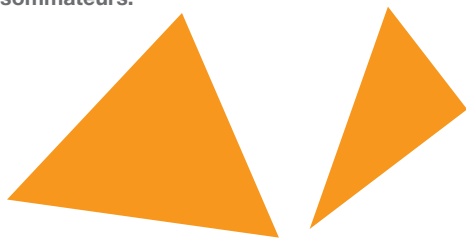
## Solvabilité II – Développements importants et charge de travail intenable

La nouvelle information la plus importante est certainement la publication par la Commission de la proposition de directive Omnibus II. Cette proposition législative apporte des modifications au texte de la directive cadre de niveau 1. Elle contient certaines adaptations juridiques résultant du traité de Lisbonne et du remplacement du CEIOPS par EIOPA, fixe la date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2013 et ouvre la possibilité d'adopter des dispositions transitoires dans un grand nombre de domaines réglementés dans les trois piliers. La teneur et le calendrier précis de ces mesures, leur étendue et les normes minimales à respecter seront définis dans les mesures d'exécution de niveau 2. La directive Omnibus II en est au stade de la procédure de codécision entre le Conseil et le Parlement.

Le travail concernant les (autres) mesures d'exécution se poursuit entre la Commission, les États membres et les acteurs du secteur. La Commission a créé un groupe de travail, avec les États membres, sur les garanties à long terme. Ceci indique que les conceptions différentes des produits et du cadre juridique dans les États membres de l'Union rendent extrêmement difficile l'élaboration d'une approche largement acceptable. Au sein d'EIOPA, des groupes de travail ont été constitués afin de discuter avec le secteur de questions centrales telles que les calibrages des risques non-vie et le risque catastrophe. Il est extrêmement préoccupant de voir qu'EIOPA fait tout pour revoir à la hausse les décisions de calibrage adoptées pour l'exercice QIS5. Les résultats quantitatifs de l'exercice QIS5 semblent avoir montré que le fait que la grande majorité des assureurs européens dépassent les exigences SCR est considéré – totalement à tort – non pas comme un signe de solidité et de bonne capitalisation du secteur en Europe mais comme un motif justifiant que les autorités de contrôle serrent la vis. Tout aussi dérangeante est la réaction des contrôleurs aux demandes des entreprises du secteur – quelle que soit désormais leur taille ou leur forme juridique – visant à alléger les charges des deuxième et troisième piliers et à donner un sens à la discussion sur la proportionnalité appliquée.

Par ailleurs, les premières consultations informelles sur les textes de niveau 3 élaborés par EIOPA ont commencé. Là aussi, il semble que les contrôleurs veuillent se venger et reprendre tout le terrain qu'ils craignent avoir perdu à ce jour dans les négociations sur les mesures de niveau 2. La profusion des consultations et la contrainte de temps de plus en plus pressante usent les ressources de chacun à l'extrême. Un bon soutien réciproque entre le Secrétariat de l'AMICE et les membres de l'AMICE est donc plus indispensable que jamais.

**L'AMICE invite ses membres à rappeler sans cesse à leurs gouvernements, contrôleurs et représentants au Parlement européen que tout dérapage ou perte de temps dans le processus législatif devra finalement être supporté par le secteur et peut-être en partie aussi par les consommateurs.**



## Mutuelles et Marketing

**Lors du séminaire marketing organisé à Paris, les différents exposés ont démontré l'importance de maintenir les lignes de communication traditionnelles avec la clientèle mais aussi d'en introduire de nouvelles.**

Yannick Schmitz (MACIF, organisation hôte) a exposé l'exemple réussi du site internet idmacif créé pour les produits d'assurance «low-cost». Jyrki Antikainen (Tapiola) a prédit une utilisation accrue de l'internet ouvert plutôt que des systèmes basés sur l'identification comme Facebook et a souligné le besoin d'avoir un dialogue en ligne avec la clientèle. La deuxième session était également consacrée à la relation client: Peter Mattes (Folksam) et Gianpiero Zannier (Reale Mutua) ont rappelé l'importance d'entretenir des contacts étroits et personnels avec les affiliés et les clients. Le deuxième jour, Rene Gobels a présenté le plan de sécurité de TVM mis en place pour les chauffeurs de poids lourds et a expliqué comment cet outil contribue à la commercialisation des polices d'assurance de transport. Grzegorz Buczkowski (TUW SKOK) a ensuite mis en garde contre les dangers des campagnes marketing sur internet insuffisamment préparées.

Lors de la session de clôture, les participants ont examiné de quelle manière les mutuelles/coopératives utilisent leur statut de mutuelle dans leur marketing, le cas échéant. Gareth Evans (Royal London) a expliqué comment son groupe a adopté une identité simple et compréhensible autour du concept de «bon sens financier» afin de convaincre les affiliés et les clients que la mutuelle avait à cœur de défendre leurs meilleurs intérêts à long terme. Mogens N. Skov (Købstædernes Forsikring) a donné des exemples du marché danois, où les mutuelles ont tendance à mettre en avant leurs racines locales plutôt que leur statut de mutuelle. Fons Roosenboom a montré comment Univé, à travers le parrainage de l'équipe de football régionale, a souligné l'attachement de l'entreprise à la communauté locale et développé un sentiment de propriété commune. Le débat qui a clôturé cette dernière session a révélé que nombreux sont ceux qui pensent que les mutuelles pourraient se servir utilement de leur statut particulier pour se vendre sur le marché.

Pour citer le Président Andreck lors de l'ouverture du séminaire «*Plus que jamais, le modèle mutualiste que nous défendons est en résonance avec son temps et avec les aspirations des citoyens (déçus par les excès à outrance de l'économie dominante)*».



Toutes les présentations peuvent être téléchargées à partir du dossier «Events» dans l'espace Réunions des adhérents du site internet de l'AMICE.

## Nominations au sein d'EIOPA

L'organisme de supervision des assureurs européens EIOPA a procédé aux nominations de

**Gabriel Bernardino (PT)** au poste de président

**Carlos Montalvo (ES)** au poste de premier directeur exécutif

L'AMICE salue ces deux nouvelles nominations et est persuadée de pouvoir poursuivre l'excellente coopération menée jusqu'alors avec l'institution.

# L'Acte pour le marché unique

## (Rapport de la taskforce Affaires juridiques)

Parmi les thèmes discutés lors de la dernière réunion de la taskforce Affaires juridiques le 8 février, la consultation lancée par le commissaire Barnier sur l'Acte pour le marché unique publié par la Commission européenne a sans aucun doute suscité le plus grand intérêt.

En octobre 2010, la Commission européenne a publié sa communication sur l'«Acte pour le marché unique» et ouvert une période de consultation de quatre mois sur le document. La taskforce Affaires juridiques de l'AMICE a examiné le document lors de sa dernière réunion et aidé le Secrétariat à définir les éléments essentiels de la réponse de l'AMICE.

Les principaux objectifs poursuivis par la Commission sont les suivants: diminuer les contraintes administratives qui pèsent sur les PME, renforcer l'économie sociale de marché hautement compétitive de l'Europe et replacer les Européens au cœur du marché unique. Avec en perspective une croissance potentielle de l'ordre de 4% du PIB au cours des dix prochaines années moyennant une utilisation optimale du marché unique, le commissaire Barnier présente cinquante mesures à mettre en place d'ici 2012, dont une douzaine seront classées prioritaires. Pour l'AMICE, la plus pertinente des actions proposées est certainement l'annonce d'une étude sur la situation des mutuelles dans tous les États membres pour examiner notamment leurs activités transfrontières.

La taskforce Affaires juridiques a identifié dix mesures prioritaires pour le secteur et l'AMICE a soumis sa réponse à la consultation par voie électronique soulignant le poids économique du secteur de l'assurance mutuelle ainsi que son rôle dans la société. L'AMICE a également confirmé à la Commission sa volonté de coopérer pleinement à la réalisation de l'étude sur les mutuelles.

### Autres consultations récentes

Les réponses de l'AMICE aux consultations sur les produits d'investissement de détail (initiative PRIPS), le droit européen des contrats et la directive sur l'intermédiation en assurance (directive IMD) peuvent être consultées sur notre site internet.

La taskforce Affaires juridiques se réunira à nouveau le 9 juin, à Bruxelles.

Pour toute information complémentaire sur le travail de la taskforce Affaires juridiques, nous vous invitons à contacter Catherine Hock [catherine.hock@amice-eu.org](mailto:catherine.hock@amice-eu.org)

## → Réunion des managers de réassurance des mutuelles et coopératives en Europe

La troisième réunion des managers de réassurance des mutuelles et coopératives en Europe aura lieu à Budapest les 12 et 13 mai 2011. Le nombre de participants étant limité, nous vous invitons à vous inscrire sans tarder pour éviter toute déception!

Informations et inscription sur le [site internet de l'AMICE](#).

Parmi les thèmes choisis pour cette rencontre:

- Les avantages de la coopération en réassurance.
- Les clauses d'indexation constituent-elles encore une solution adéquate?
- L'utilisation des outils de modélisation des risques dans le processus décisionnel de réassurance.
- Solvabilité II.

# La RSE, une occupation sérieuse

Lors de sa réunion du 9 février, la taskforce RSE de l'AMICE a eu le plaisir d'accueillir Iris Kroening, représentante de la DG Entreprises et Industrie de la Commission européenne. Mme Kroening a rappelé que l'objet de la RSE est de redéfinir le rôle de l'entreprise dans la société, qu'elle doit créer une valeur ajoutée, être axée sur les activités de l'entreprise et constituer un vecteur de changement. La crise ayant montré le caractère vital de la confiance dans l'entreprise pour l'économie, il est essentiel que les entreprises intègrent la RSE dans leurs stratégies.

Une communication de la Commission sur la responsabilité sociale de l'entreprise est attendue au cours du second semestre mais ne devrait déboucher sur aucune législation car la Commission veut éviter de créer une charge administrative supplémentaire pour les entreprises. Le suivi de la récente consultation sur la publicité des informations non financières (à laquelle l'AMICE et quelques-uns de ses membres ont répondu) pourrait toutefois inclure quelques propositions législatives. Il est également probable que la RSE figurera en bonne place dans l'agenda des Présidences polonaise (à partir de juillet 2011) et danoise (à partir de janvier 2012) de l'UE. Mme Kroening, nouvelle venue dans le monde de la mutualité, a encouragé le secteur à valoriser son statut mutualiste comme un atout.

Le prochain atelier consacré à la responsabilité sociale de l'entreprise sera accueilli par Folksam et Länsförsäkringar, à Stockholm, les 13 et 14 avril 2011 qui y exposeront leurs actions en matière de RSE. La taskforce RSE organisera également un séminaire de deux jours en octobre, à Madrid.

Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à consulter le site internet de l'AMICE ou à contacter Helen Sheppard ([helen.sheppard@amice-eu.org](mailto:helen.sheppard@amice-eu.org)).

## Les futurs risques émergents: défis pour les assureurs de personnes

Venez nous rejoindre à Copenhague les 22 et 23 septembre 2011 pour ce séminaire passionnant sur les risques émergents qui affecteront de plus en plus tous les assureurs de personnes, que ce soit en matière d'assurance automobile, sinistre, maladie ou accident du travail.

Informations et inscription sur le [site internet de l'AMICE](#).

Thèmes abordés lors du séminaire:

- **Changements démographiques** (immigration, allongement de la durée de vie, prolongement de la vie active, parentalité tardive/réduction de la cellule familiale, pénurie de travail, dépendance, etc.)
- **Modification des risques sanitaires** (problèmes psychologiques, stress, obésité, drogue, alcool, etc.)
- **Changement climatique** (conditions atmosphériques imprévisibles et anormales, réchauffement planétaire, voitures plus sûres/propres, nouveaux bâtiments, etc.)
- **Nouveaux risques technologiques** (nanotechnologie, téléphone portable, travail à domicile, internet, réseaux sociaux, etc.)

La première journée sera consacrée aux exposés en séance plénière et la deuxième sera davantage axée sur les discussions en ateliers.



## → Calendrier de l'AMICE

- 1 mars ..... Bruxelles..... Comité Exécutif
- 10 mars ..... Bruxelles..... Taskforce Solvabilité II
- 28 mars ..... Stockholm ..... Taskforce Fonds propres
- 4 avril ..... Bruxelles..... Taskforce Solvabilité II
- 5 avril ..... Bruxelles..... Conseil
- 6 avril ..... Bruxelles..... Groupe de travail & taskforces Membre à membre
- 13/14 avril ..... Stockholm ..... Atelier & Taskforce RSE
- 18/19 avril ..... Gdansk ..... Groupe de travail Communications
- 3 mai ..... Bruxelles..... Comité Exécutif
- 6 mai ..... Bruxelles..... Taskforce Solvabilité II
- 12/13 mai..... Budapest ..... Réunion des managers de réassurance des mutuelles et coopératives en Europe
- 7 juin ..... Bruxelles..... Conseil
- 8 juin ..... Bruxelles..... Panel sur les activités transfrontalières des mutuelles/coopératives d'assurance
- 8 juin ..... Bruxelles..... Assemblée Générale
- 9 juin ..... Bruxelles..... Taskforce Affaires juridiques & EMS

